

Rédiger les pièces écrites : le CCTP

La rédaction des pièces administratives dans un appel d'offres peut représenter une perte de temps conséquente et parfois inutile. Bien maîtriser son CCTP est aujourd'hui un réel besoin.

- ▶ La différence entre marché public et marché privé
 - 4 Marché public : réglementation
 - 4 Marché privé : réglementation
 - 4 Maîtrise d'ouvrage déléguée

- ▶ La place du CCTP dans un appel d'offres
 - 4 L'acte d'engagement
 - 4 Le CCAP/CCAG
 - 4 Le CCTG
 - 4 Le CCTP
 - 4 Le DPGF

- ▶ Le PRO (ancien DCE) et le CCTP
 - 4 Les textes normatifs
 - 4 Les règles de calculs
 - 4 Les engagements du maître d'Œuvre
 - 4 Les engagements des entreprises

- ▶ Bien remplir son CCTP
 - 4 Méthodologie : déclinaison et éclatement des lots
 - 4 Mise en application

Organisation de la formation

Durée

- ▶ 1 jour

Prix

- ▶ 475 Euros (HT)

Public cible

- ▶ Architectes, collaborateur d'agence

Objectif

- ▶ Permettre au Maître d'œuvre d'assurer une bonne rédaction du CCTP dans une volonté de bonne compréhension, pour éviter contestation et conflits

Modalités de formation :

4 Théorique

Les séquences théoriques visent à développer l'interactivité entre participants et formateurs.

4 Pratique

Exercices de mise en situation autour d'une étude de cas réelle

Formateur

- ▶ Philippe DARDY

Support pédagogique fourni sur clé usb

En savoir plus

www.formation-architecte.com